RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DECISION DU

28/02/2024

N° E24000013 /25

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE BESANÇON

La présidente du tribunal administratif

Décision désignation commissaire

Vu enregistrée le 21/02/2024, la lettre par laquelle le Préfet du Doubs demande la désignation d'un commissaire enquêteur en vue de procéder à une enquête publique unique préalable ayant pour objet *la déclaration d'utilité publique du projet de création d'un cimetière, sur les acquisitions foncières nécessaires à sa réalisation, sur la déclaration de cessibilité des immeubles et sur l'autorisation de création d'un nouveau cimetière sur la commune d'Avanne-Aveney, déposée par le Grand Besançon Métropole ;*

Vu le code de l'environnement et notamment ses articles L. 123-1 et suivants ;
Vu le code de l'expropriation pour cause d'utilité publique ;
Vu le code de la santé publique ;
Vu le code de l'urbanisme ;

Vu les listes départementales d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur établies au titre de l'année 2024 ;

DECIDE

ARTICLE 1 : Monsieur Gilbert CERF est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

ARTICLE 2 : Monsieur Jean-Claude LASSOUT est désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

ARTICLE 3 : Pour les besoins de l'enquête publique, le commissaire enquêteur est autorisé à utiliser son véhicule, sous réserve de satisfaire aux conditions prévues en matière d'assurance, par la législation en vigueur.

ARTICLE 4 : La présente décision sera notifiée au préfet du Doubs, à Monsieur Gilbert CERF, à Monsieur Jean-Claude LASSOUT et au Grand Besançon Métropole.

Fait à Besançon, le 28/02/2024

Pour la présidente empêchée,
La magistrate déléguée,

N. Diebold